

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 22 (1960)
Heft: 5

Rubrik: Inspection de véhicules à moteur 1960

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lées et germées, la germination fut stoppée dès qu'on couvrit les moyettes avec l'Agri-Cap; que les germes se desséchent au bout de deux ou trois jours; puis que les moyettes atteignirent un degré de siccité encore satisfaisant.

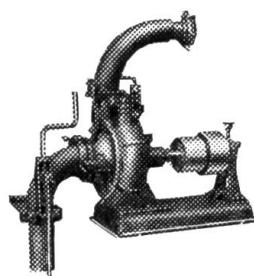
Il est à remarquer que l'enveloppe de plastique en question peut rendre des services pendant plusieurs années sans usure notable. Elle peut s'utiliser non seulement

pour couvrir les moyettes, mais également pour protéger d'autres produits de récolte, que ce soit de la paille en balles ou en vrac, des légumineuses, voire des fleurs ou le raisin. Cette méthode apparaît en particulier intéressante dans les champs sis en bordure de forêt ou au fond d'un vallon — c'est-à-dire là où le séchage représente souvent un problème difficile — ainsi que dans les cultures consacrées à la production des semences.



Fabrique de Machines S.A.
Hochdorf / LU

Spécialisée depuis 50 ans dans les installations de purin et d'arrosage. Honorée de médailles d'or et diplômes d'honneur.



Pas d'obstruction.
Rendement maximal.
Grande solidité!

Pompes à piston à haute pression, avec ou sans graissage automatique, sous pression d'huile. Pour chaque exploitation le type qui convient.

→ Pompes centrifuges «CENTRAL» pour arroser ou remplir la caisse à purin.

Machines à liquéfier le fumier «BLITZ», énorme rendement et économie de temps (brevet dem.).

Brasseurs à purin avec engrenage spécial dans bain d'huile, s'adaptent à toutes les fosses.

Mixer à fumier, la combinaison pour hacher et liquéfier le fumier et brasser le purin.

Machine à couper le bois MFH (breveté), coupe des branches jusqu'à 15 cm. Ø à des longueurs réglables de 12 à 30 cm. Grande économie de travail et de frais.

Excellent références.
Représentation et service:

Walter Baur, machines agricoles, Lausanne
Rue du Tunnel 17 - Téléphone (021) 22 31 02

COUPON

Veuillez m'envoyer offres, prospectus et références, pour:

Nom: _____

Adresse: _____

Tél. (0.....)

Inspection de véhicules à moteur 1960

Le service de l'état-major général (section de mobilisation), avec la collaboration du service de la motorisation de l'armée, procédera durant la période s'étendant du 25 avril au 12 novembre 1960 à l'inspection militaire de certaines catégories de véhicules à moteur.

Les détenteurs sont priés d'observer scrupuleusement les instructions de l'ordre de convocation. Ils ne doivent pas négliger d'apporter avec eux les documents de mobilisation, la convocation, l'ordre de fourniture pour véhicules à moteur, le livret de service de la personne chargée de conduire le véhicule à la place de fourniture en cas de mobilisation de guerre. Si ces différents documents n'étaient pas produits, l'inspection du véhicule devrait être renvoyée à plus tard et elle se déroulerait aux frais du détenteur.

Si pour une raison préemptoire, il n'est pas possible de présenter un véhicule au jour et à l'heure fixés dans la convocation, il faut prendre contact sans délai avec le service de la motorisation de l'armée à Berne 3 (tél. 031/61 53 96).

Les détenteurs de véhicules pour lesquels la Confédération alloue un subside (les camions de provenance suisse utilisables par l'armée, ainsi que les véhicules tous-terrains bénéficiant d'une rétrocession des droits de douane), doivent présenter ces véhicules complètement équipés avec accessoires et matériel de réserve.

Les véhicules devant être inspectés avec une remorque seront présentés par les détenteurs dans la composition prévue:

sur la convocation et telle qu'elle résulte des ordres de fourniture, sauf si une raison majeure (changement de détenteur, du véhicule tracteur, de remorque ou de système de freinage, etc.) les en empêche.

Suivant la décision du département militaire fédéral du 21.4.52, les détenteurs dont le véhicule à moteur soumis à la réquisition (à l'exception des motocycles) est accouplé à une remorque assortie au véhicule tracteur, sont tenus de la présenter également à l'inspection en même temps que le véhicule à moteur, même si ladite remorque n'est pas encore visée par un ordre de fourniture.

... et vous?

- Je ne remplis le réservoir à carburant qu'après avoir arrêté le moteur ... et vous?
- Je ne lubrifie jamais une machine avant d'avoir débrayé le mécanisme d'entraînement ... et vous?
- Comme les enfants peuvent s'approcher soudainement d'une remorque et se placer juste derrière, ou même dessous, je ne démarre jamais sans m'être assuré auparavant, en descendant de mon siège, qu'aucun accident ne pourra se produire lorsque mon train agricole se mettra en marche ... et vous?
- Etant donné que les remorques ou les machines agricoles laissées en station



Pour les plus hautes performances,
choisissez les

BATTERIES SANTIS

Joh. Göldi, Rüthi (Rheintal) SG

Fabrique de piles sèches
et d'accumulateurs
tél. 071 / 7 92 12

Dépôt Genève: Av. du Mail 20, tél. 022/24 48 62
Dépôt Lausanne: Av. de Morges 70, tél. 021/25 31 62

sur les routes constituent toujours une source d'accidents, je les parque chaque fois en dehors de la voie publique ... et vous?

- Les barres de coupe étant des instruments dangereux, je les range dans un endroit où les enfants ne peuvent accéder ... et vous?

Réflexions concernant une campagne d'éducation routière

Règles de conduite pour les piétons

Remarque de la Rédaction: La campagne d'éducation routière lancée l'année dernière par la Conférence suisse de sécurité dans le trafic était placée sous le slogan «Piétons, attention! — Attention aux piétons!».

Les statistiques relatives aux accidents viennent clairement démentir le dicton suivant lequel les jambes représentent le mode de locomotion le moins dangereux. Chaque année, de nombreux piétons — avant tout des gens âgés, des enfants et des infirmes — sont en effet victimes d'accidents par leur propre faute. Beaucoup de personnes connaissent encore trop peu les dangers auxquels tout piéton est exposé sur la chaussée. Si quelques-